

69 avenue Ernest Jolly - 78955 Carrières-sous-Poissy

Tél. 01 39 70 60 52 - Fax : 01 39 74 94 30

Site Internet : [www.lacause.org](http://www.lacause.org) E-mail : [handicapvisuel@lacause.org](mailto:handicapvisuel@lacause.org)

**POUR JUSTIFIER DE L'EXCEPTION HANDICAP,  
MERCİ DE NOUS ADRESSER  
UN CERTIFICAT MÉDICAL OU UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
OU LA PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE MOBILITE INCLUSION  
OU LA PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE INVALIDITÉ**

NOM :

Prénom :

ADRESSE :

Tél. Fixe ou mobile :

e-mail :

Date de naissance :

Confession (facultatif) :

Si nous devons correspondre avec vous, sous quelle forme préférez-vous recevoir notre message :

- « en noir » (sur papier imprimé)  - en braille  - par SMS   
- en caractères agrandis  - par e-mail  - par téléphone

**Comment avez-vous connu La Cause ?**

**Quelles sont les rubriques qui vous intéressent particulièrement ?**

- Récits de vie (biographie, témoignages...)  Histoire et romans historiques  
 Ouvrages spirituels  Romans (policiers, classiques...)  
 Ouvrages jeunesse  Littérature (poésie, théâtre)

**Quel matériel utilisez-vous pour l'écoute ?**

**Vous souhaitez recevoir :**

	<b>En Braille</b>	<b>En CD</b>
<b>Des ouvrages de la bibliothèque</b>		
<b>Les périodiques :</b>		
<i>Paroles et Textes</i>		
<i>Croire et Vivre</i>		
<b>Les trimestriels :</b>		
<i>Les Nouvelles de La Cause</i>		
<b>Saisonniers :</b>		
<i>Été</i>		
<i>Noël</i>		

**Les services de la bibliothèque adaptée de La Cause sont gratuits, mais vous pouvez soutenir nos actions par un don.**

Date :

Signature :

## CHARTRE D'UTILISATION DE L'USAGER DE LA BIBLIOTHÈQUE SONORE ET BRAILLE

La présente charte régit les conditions d'utilisation des œuvres adaptées réalisées et communiquées par les services du département Handicap Visuel de la Fondation La Cause à destination de ses usagers empêchés de lire du fait d'un handicap.

### **1. L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées**

Le droit d'auteur, protégé au titre du code de la propriété intellectuelle, garantit à l'auteur d'une œuvre et ses ayants droit la maîtrise exclusive de la diffusion de ses œuvres. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est alors illicite. Ce droit contribue à garantir la liberté, la diversité et la pérennité de la création artistique. Le code de la propriété intellectuelle prévoit cependant à ses articles [L. 122-5](#), [L. 122-5-1](#), [L. 122-5-2](#) une exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap. Cette exception permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap, des versions adaptées d'œuvres protégées par le droit d'auteur sans autorisation préalable auprès des titulaires des droits ni contrepartie financière.

La consultation de ces documents adaptés est strictement personnelle et réservée aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap.

### **2. Conditions générales d'utilisation des documents adaptés**

Par arrêté interministériel du 18 février 2019, valable cinq ans, la Fondation La Cause :

- Est inscrit sur la liste des organismes bénéficiant de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées. A ce titre, elle est autorisée à produire ou à communiquer des documents adaptés à ses usagers en situation de handicap aux conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle ;

La Fondation La Cause atteste de l'éligibilité des usagers à l'utilisation de ce service de communication et d'adaptation d'œuvres sous droit.

Chaque œuvre adaptée est communiquée par le personnel habilité de la Fondation La Cause à un seul usager destinataire.

L'usage de l'œuvre adaptée est strictement personnel et réservé aux utilisateurs inscrits aux bibliothèques sonore et braille de la Fondation La Cause. Le partage ou la diffusion même à titre gratuit du document adapté sous quelque support que ce soit sont strictement interdits et peuvent être civilement et pénalement sanctionnés comme délit de contrefaçon.

L'utilisation de ce service est soumise à la signature de la présente charte qui place les documents adaptés sous la responsabilité de leur emprunteur. Pour les adhérents mineurs ou sous tutelle, la présente charte doit être signée par l'un des parents ou un responsable légal.

### **3. Signature de la charte**

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du service contenues dans la présente charte et m'engage à les respecter.**

**Nom, Prénom :**

**Fait à** \_\_\_\_\_ **le** ..... / ..... / .....

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Département Handicap Visuel de la Fondation La Cause pour La gestion de votre abonnement.

Elles sont conservées pendant **la durée de l'abonnement du signataire** et sont destinées à **la bibliothèque sonore et braille de la Fondation La Cause.**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux **fichiers et aux libertés**, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **Dominique Pauvret, directrice du département Handicap Visuel de la Fondation La Cause.**